

LES MILITAIRES ET L'ÉPIDÉMIE D'INFLUENZA

Les services médicaux de la milice se sont surpassés dans leurs hôpitaux sans compter les services rendus aux civils.

LETRES DE REMERCIEMENTS.

Le département de la Milice autorise la publication de la note suivante:

Maintenant que l'épidémie de l'influenza tire à sa fin et que les citoyens du Canada peuvent regarder comme une chose du passé les ravages qu'elle a faits parmi eux et ceux dont elle les a menacés, on commence à reconnaître, en face de preuves apportées chaque jour, les efforts qui ont été faits par les services militaires de la milice non seulement pour mettre les hôpitaux militaires en état de faire face à l'augmentation des cas qui leur ont été imposés par la maladie soudaine des centaines de soldats atteints par l'épidémie, mais encore pour coopérer, dans la mesure du possible, avec les autorités civiles, pour enrayer la maladie qui atteignait une forte partie de la population.

Le 31 octobre, le surintendant de la Grosse-Ile, P.Q., se voyant incapable, sans assistance, de faire face à l'épidémie, demanda de l'aide au département de la Milice à 6.45 heures du soir. A 11.30 le même soir six infirmières et douze aides médicaux avaient quitté Montréal en route pour la Grosse-Ile.

Le 4 novembre, le lieutenant gouverneur de la province de Québec communiqua l'information que la population civile établie entre la Baie St-Paul et la Malbaie était sans secours médicaux et dans la détresse. Moins de deux heures après la réception de cette demande, des officiers médicaux du département de la Milice se portaient au secours de cette population affligée.

Dans la ville de Montréal, un hôpital militaire provisoire fut ouvert par les autorités militaires dans la salle des gardes afin de combattre l'épidémie. On a vu là, un moment, jusqu'à soixante civils suivant le traitement des médecins militaires, à la demande des autorités de la ville de Montréal.

Le censeur des câblogrammes, à Bamfield, Colombie-Britannique, constatant que son personnel et celui du câble étaient tous deux désorganisés par l'épidémie, adressa au département une demande pressante de secours. Les autorités militaires mirent immédiatement des médecins et des infirmières à sa disposition.

Le président d'un camp forestier considérable ayant annoncé qu'une centaine de bûcherons dans ses chantiers avaient été frappés par la maladie et que le médecin attaché à l'établissement était lui-même trop malade pour prendre soin des hommes, un médecin militaire du département de la Milice, dans les deux heures qui suivirent cet avis, était en route pour le camp en question.

"MÉNAGEZ LE CHARBON" NOUS REDIT LE CONTRÔLEUR

"Ménageons le charbon", tel est le mot d'ordre de tout ménage canadien, et il faut continuer à s'y conformer. La situation de l'anthracite ne semble pas avoir été améliorée d'aucune façon par la récente cessation des hostilités en Europe. Telle est, en somme, le rapport publié par M. C. A. Magrath, le contrôleur du combustible, après sa visite à New-York et Washington dans le but d'étudier la situation du charbon aux meilleures sources. Il n'y a aucune possibilité d'augmenter le tonnage d'anthracite alloué au Canada, ce qui veut dire que nous devons nous tirer d'affaires avec le quart environ de la quantité de charbon dur que nous avons dépensée l'hiver dernier.

La conservation est donc à l'ordre du jour. L'un des meilleurs moyens d'économiser le charbon à la maison, c'est de bien régler la fournaise. On a préparé les règles générales qui suivent pour aider les gens dans la direction de leur système de chauffage et elles s'appliquent à toutes les fournaies (à air chaud, à vapeur ou à eau chaude) tout aussi bien qu'aux poêles de cuisine:

1. Il faut avoir un registre à clef de contrôle. Le registre doit contrôler le feu comme la soupape le fait à l'engin. Ouvrez-le pour modérer le feu. Fermez-le pour augmenter le tirage. Faites-en des expériences. Faites-le fonctionner. N'ouvrez pas la porte du haut. Si vous ne pouvez contrôler le tirage sans ouvrir cette porte, il vous faut des clefs de registre plus convenables.

2. La clef de registre doit fonctionner lâchement dans le tuyau de cheminée. Pour la moyenne des fournaies, il faut la maintenir presque fermée.

3. Juste assez de tirage, venant du bas, et un contrôle du courant d'air, voilà une des règles principales. On

fournit ainsi l'oxygène requis pour la consommation des gaz qui ont le temps de brûler avant d'être absorbés par la cheminée. Cette méthode empêche de plus le gaz de la houille d'envahir la cave. Pour augmenter le tirage, ouvrez le registre à air dans la porte du cendrier. Il y aura trop de courant d'air, si vous tenez tout le cendrier à jour. L'air devient chaud, passe par la cheminée et c'est autant de chaleur perdue.

4. Ne vous servez du registre de la porte du haut que pour laisser entrer l'oxygène voulu pour consommer les gaz, si vous brûlez du charbon mou, quand vous venez d'en ajouter de nouveau.

5. Il faut prendre un grand soin des grilles. Un coup sec du levier s'assera suffisamment la cendre. Nettoyez le cendrier chaque jour, afin de conserver les grilles. Quand il fait très froid, ne brassez la fournaise que jusqu'à ce qu'une lueur paraisse dans le cendrier. En temps doux, laissez la cendre couvrir la grille à l'intérieur. Après avoir brassé la grille, laissez-la horizontale. Ne fourgonnez pas le feu. Cela produit du mâchefer. Ne brassez jamais un feu bas avant d'avoir ajouté du charbon neuf et avoir donné à celui-ci le temps de prendre.

6. Tous les tuyaux à chaleur dans la cave devraient être couverts d'asbeste. Les bandes de calfeutrage, les châssis doubles et les contre-portes conservent la chaleur et épargnent le chauffage.

7. Ne chauffez pas les chambres inoccupées. Les chambres à coucher devraient être plus fraîches que les autres. N'essayez pas de chauffer toutes les pièces à la fois. Si vous avez un système à eau chaude, couvrez de housses épaisses les calorifères non employés afin de les empêcher de geler. Laissez la soupape ouverte.

8. Laissez deux vaisseaux ou pots découverts remplis d'eau sur les calorifères ou devant les registres, afin de maintenir l'humidité de l'air à la maison.

Etudiez les règles spéciales de votre système de chauffage. Sassez les cendres.

QUARTIERS GÉNÉRAUX, DISTRICT MILITAIRE N° 3, KINGSTON, ONT.,

14 novembre 1918.

Du: Chapelain senior, médecin n° 3.
A: Col. W. Beattie, C.M.G.,

Directeur des services de chapelain, Ottawa, Ont.

Monsieur,—A la fin de l'épidémie qui a mis à une rude épreuve l'efficacité de l'endurance des personnels et des sections militaires dans ce district, de même que pour toutes les autres institutions civiles, voulez-vous me permettre de dire que dans tous les hôpitaux militaires les soins et l'attention donnés aux malades dépassent tout éloge, au témoignage des hommes de tous rangs. L'officier commandant dans tous les hôpitaux de même que les personnels n'ont épargné aucun effort pour soulager la souffrance et préserver la vie, et les soins splendides qui ont été donnés ont épargné à un grand nombre des complications plus sérieuses.

Une mention spéciale doit être faite des hôpitaux d'Ottawa où on a facilité de toute manière pour les aumôniers l'accomplissement de leur devoir, et où la coopération des services de médecins et d'aumôniers a été tout ce que l'on pouvait désirer. On peut dire la même chose des hôpitaux de Kingston, et de partout les aumôniers rapportent que la même assistance généreuse a été accordée.

Il est évident que la coopération de ces deux services a eu pour résultat de procurer la guérison d'un grand nombre de cas d'influenza; en conséquence, et pour votre satisfaction personnelle, je prends la liberté de vous adresser ce témoignage pour le cas où l'on songerait à reconnaître cette coopération cordiale

LE CANADA RÉ- CLAME SA PLACE A LA CONFÉRENCE

Nous devrions être représentés jusqu'au bout par le premier ministre, dit l'hon. M. Carvell.

Dans un discours prononcé devant l'Alliance française de Montréal, lundi, le 2 décembre, l'hon. F. B. Garvell, ministre des Travaux publics, a fait la déclaration suivante:

"A cette conférence, la plus importante dans l'histoire du monde, et dans laquelle l'Empire britannique est si singulièrement intéressé, l'Empire doit être représenté non seulement par le gouvernement britannique, mais par les dominions outre-mer et spécialement par le Canada dont la contribution en hommes et en argent, lui donne droit à l'une des premières places à la table de la paix. Il n'est pas seulement convenable, mais impérieux, que le Canada soit représenté jusqu'au bout par son premier ministre. Il devrait rester aussi longtemps qu'il reste quelque chose à faire."

Approvisionnement de charbon pour les fleuristes.

Durant la visite récente qu'a faite à Washington le contrôleur du combustible pour le Canada, les restrictions actuelles imposées aux fleuristes du Canada pour leur approvisionnement de charbon sont venues sur le tapis. Etant donné que presque toutes les restrictions concernant le combustible imposées aux industries non essentielles des Etats-Unis, avaient été levées, l'administration du combustible s'est déclarée prête à faire la même chose pour le Canada. En conséquence, le contrôleur du combustible a levé les restrictions imposées à cette industrie pour son approvisionnement de charbon le 9 octobre dernier. Ce changement ne s'applique qu'au charbon mou. Les fleuristes du Canada sont encore obligés de s'adresser aux différents administrateurs de combustible provinciaux pour le charbon anthracite dont ils pourraient avoir besoin.

du service des aumôniers et du service médical.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) Major H. I. HORSEY,
Aumônier senior, M.D.S.

SALLE D'ARMES, TORONTO,
19 novembre 1918.

D.S.C.

Monsieur,—M'est-il permis de vous donner quelques renseignements au sujet de l'hôpital de base de cette cité, à la suite de la grande notoriété que lui a donné la presse?

Mes observations et mes relations plus ou moins intimes avec cette institution me portent à déclarer que les officiers médicaux et les gardes-malades se sont montrés très consciencieux dans l'accomplissement de leur devoir. Pendant la durée de l'épidémie, j'ai connu des gardes-malades qui ont travaillé longtemps sans prendre le repos qu'elles méritaient. De fait, je crois que la plupart des gardes-malades qui ont été atteints de l'influenza l'ont été parce qu'elles étaient épuisées par le travail.

Au point de vue sanitaire, l'état des bâtisses a été aussi bon que le permettaient les circonstances. Ce n'est pas, il est vrai, un hôpital moderne au point de vue de l'architecture, mais nous l'avons tenu aussi propre que le pouvaient permettre le nettoyage et la peinture.

Je n'ai que des éloges à faire des hommes et des femmes qui ont été chargés du soin de cette institution.

J'ai l'honneur d'être,
monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) A. L. BURCH, major
A/A.D.S.C. (Est).

Il ne se produisit là que six décès et l'on nous assure que sans le secours venu du département de la Milice les mortalités auraient été beaucoup plus considérables.

Nous pourrions citer nombre d'autres exemples de villages et de centres ruraux où le médecin était malade ou décédé et dans lesquels on ne pouvait obtenir aucun secours médical. Les autorités militaires ont pu répondre à toutes les demandes, en pareil cas, et accorder l'aide requise.

Nous citons quelques-unes des lettres de remerciements qui ont été adressées au département de la Milice:

[Copie.]

BUREAU DU MAIRE, OTTAWA,
19 novembre 1918.

Chirurgien général J. T. Fotheringham, C.M.G., A/directeur des services médicaux, département de la Milice et de la Défense, Ottawa.

Cher monsieur,—Au nom de la ville d'Ottawa, permettez-moi de remercier votre département pour sa coopération diligente et empressée durant la récente épidémie. Permettez-moi également de vous remercier personnellement pour l'assistance que vous nous avez donnée.

Votre tout dévoué,
(Signé) HAROLD FISHER,
Maire.